



Rapport financier 2023

Résumé

Le présent rapport présente les résultats et le bilan financier de l'association Nos oignons pour l'exercice comptable 2023.

Table des matières

Exercice 2022	2
Compte de résultat pour l'exercice 2023	2
Produits	2
Charges	6
Bilan pour l'exercice 2023	8
Actifs	8
Passif	8
Frais de fonctionnement à prévoir pour 2024	9
Conclusion	9

Exercice 2022

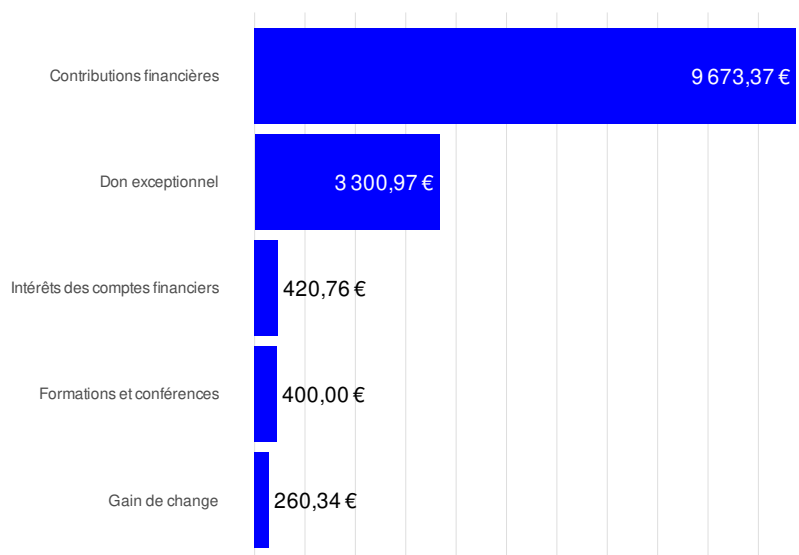
En 2022, l'association Nos oignons a continué à soutenir le réseau Tor en faisant fonctionner des nœuds de sortie. Cette activité s'est fait en terminant sur un résultat déficitaire, amoindri par des reprises de provisions réalisées les années précédentes. Les dons réguliers ont couvert cette année-là un peu plus d'un tiers des dépenses.

Compte de résultat pour l'exercice 2023

Produits

Produits	2023	2022	2021
Ventes de marchandises			
Prestations de services	400,00		
Subventions			
Cotisations	828,45	1397,00	1665,00
Collectes, dons	12145,88	8182,79	8973,83
Autres produits	691,37	2199,21	3502,81
-----	-----	-----	-----
Total	14065,70	11779,00	14141,64

Le montant des cotisations d'adhésion à l'association est libre. On peut donc considérer que les cotisations constituent des contributions financières similaires aux dons. Par ailleurs, certain-e-s membres de l'association donnent plus régulièrement que leur seule cotisation. Regrouper les deux catégories de produits donne une meilleure vue des rentrées financières de l'association. Les analyses qui suivent emploient le terme de « contributions financières » pour désigner la somme des cotisations et des dons.



Répartitions des produits en 2023

Le don exceptionnel est un don de 0,2061 BTC fait par la [Human Rights Foundation](#) en janvier. Il est mis à côté des contributions financières afin de mieux pouvoir comparer ces dernières avec les exercices précédents.

Les intérêts proviennent du livret bleu sur lequel sont placés les provisions.

Les formations et conférences correspondent à deux interventions autour des enjeux d'intimité numérique pour lesquelles l'association a été rémunérée.

Le gain de change est lié à la conversion favorables des bitcoins en provenance de la « caisse » et de Paymium vers des euros.

Cotisations

L'adhésion à l'association se fait à prix libre. Le montant de l'adhésion est donc fixé individuellement par chaque membre.

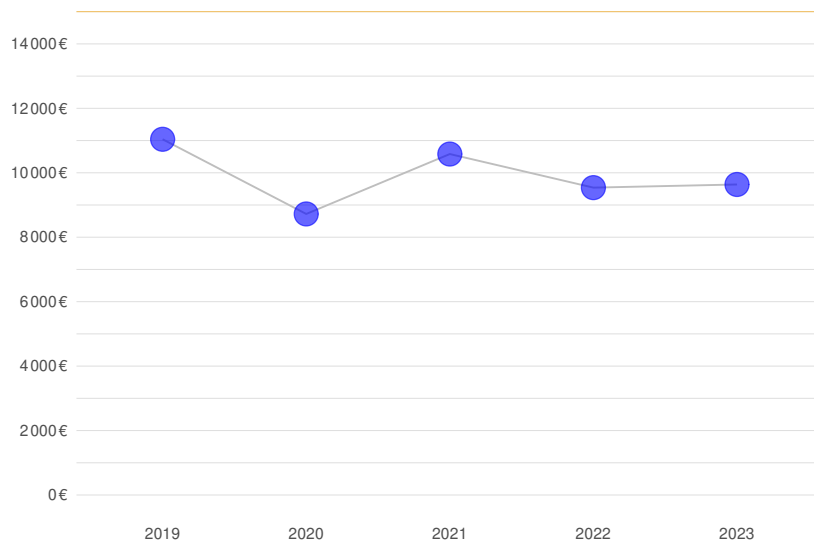
Le montant des cotisations pour l'année 2023 s'élève à 828,45 €, réparti entre 14 membres.

Ce chiffre est néanmoins sous-évalué car des membres participent à l'association avec des virements récurrents. Pour simplifier la comptabilité, un seul versement sur l'année est compté comme cotisation. Le reste apparaît dans les dons.

Dons

L'association a récolté en tout 7 787,96 € pendant l'année 2023.

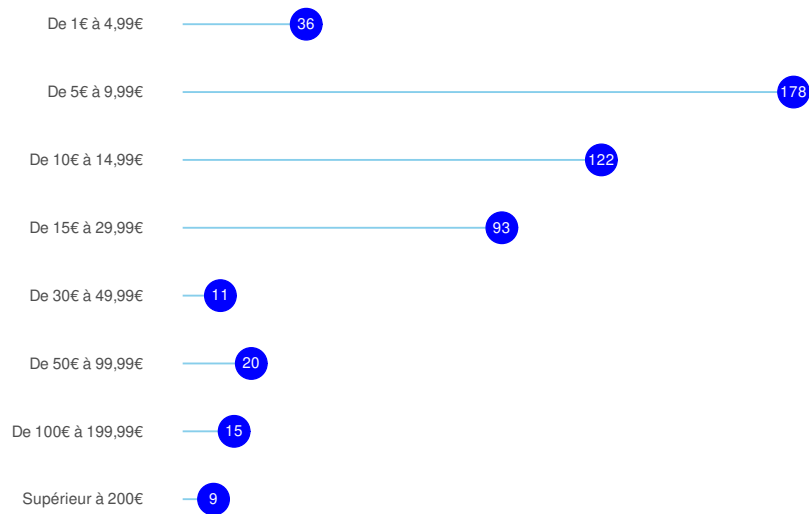
Évolution des contributions financières



Montant total des contributions financières entre 2019 et 2023

En 2023, les contributions financières ont été au même niveau que celles de 2022 (hors du don de la Human Rights Foundation).

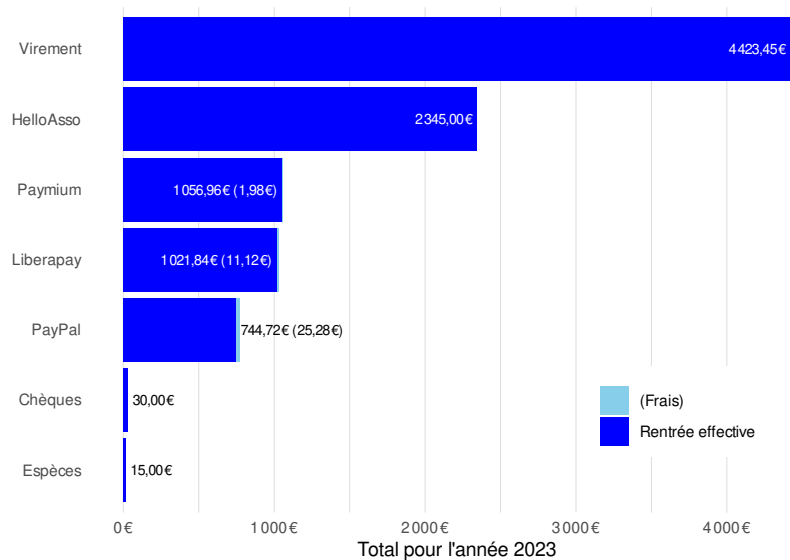
Répartition des contributions financières



Montants des contributions financières en 2023

La majorité des contributions financières à Nos oignons a un montant entre 5€ et 30€ pour un montant total de 4 349,66 €.

Les 9 contributions supérieures à 200€ représentent néanmoins 2 104,52 €.



Méthodes de transmission des contributions financières en 2023

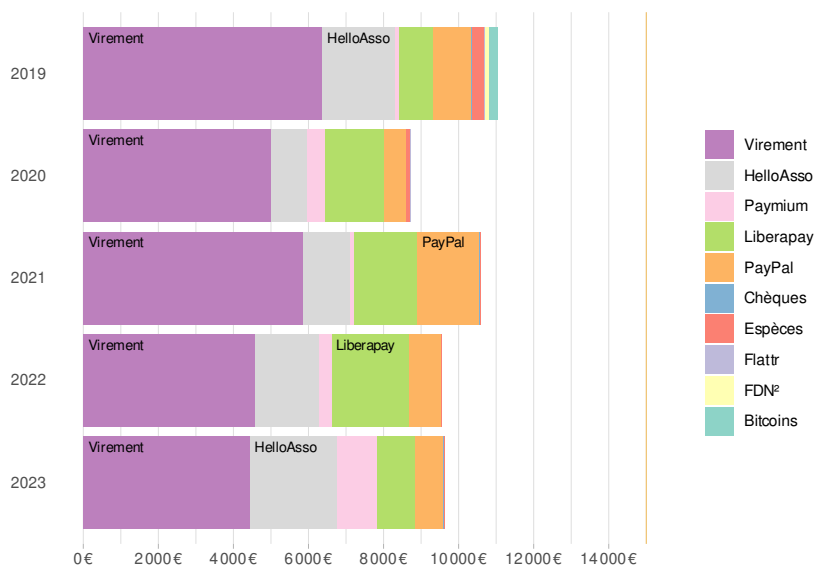
Les virements constituent la méthode préférée de contribution. C'est idéal car c'est la solution la moins coûteuse à l'intérieur de l'Union Européenne.

HelloAsso et dans une moindre mesure PayPal sont les méthodes mises en avant sur le site de Nos oignons pour les contributions par carte bancaire.

Après avoir une nouvelle fois réalisée la procédure de vérification d'identité, le don par Paymium est redevenu possible. Il permet de recueillir une quantité substantielle de dons en bitcoins.

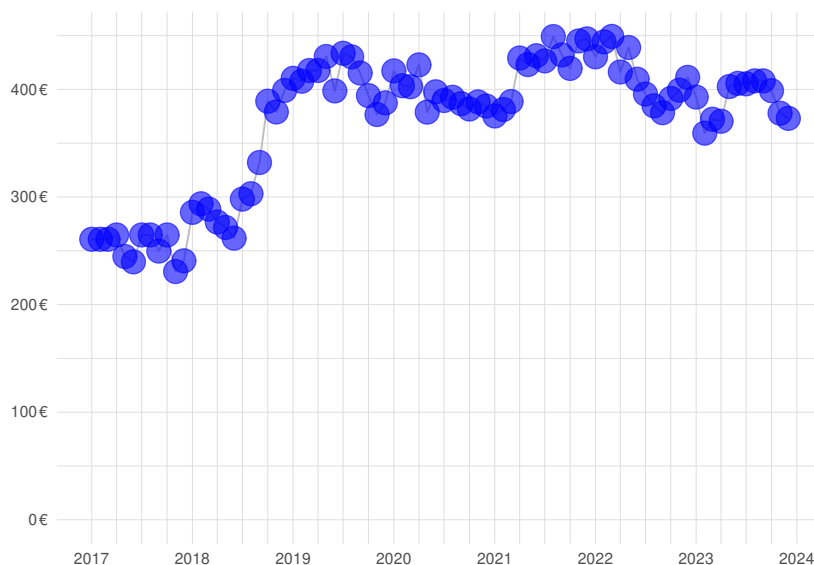
Malgré sa lourdeur en terme comptable (difficulté à avoir des relevés clairs, nécessité de réconcilier les informations provenant de trois opérateurs différents,

incapacité à connaître le coût des transactions), Liberapay reste une source conséquente de contributions.



Répartition des méthodes pour transmettre les contributions financières entre 2019 et 2023

Évolution des contributions financières récurrentes



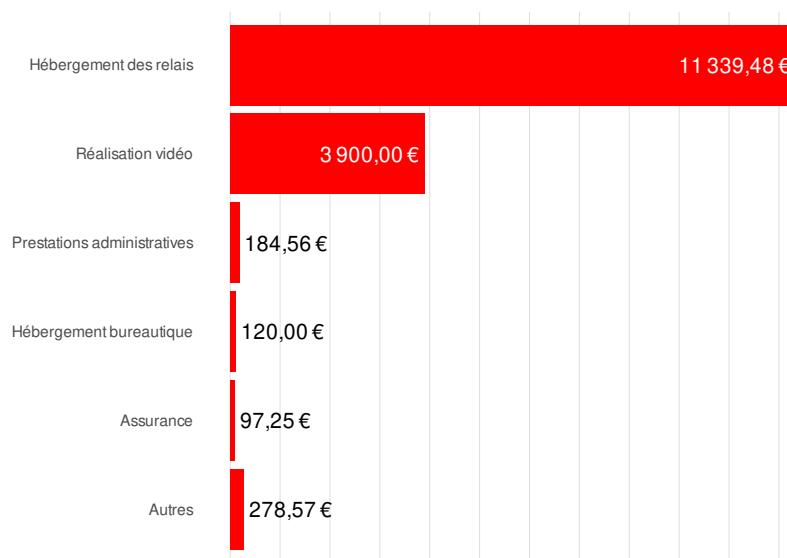
Contributions financières récurrentes par mois entre 2017 et 2023

La majorité des dons réguliers semblent s’être maintenus en 2023. Cela veut dire que les rentrées récurrentes couvrent seulement un peu plus d’un tiers du budget de fonctionnement pour 2023.

Charges

Charges	2023	2022	2021
Achats de matières premières			
Autres achats et charges externes	15919,86	10786,35	12570,49
Impôts, taxes et versements assimilés			
Dotations aux amortissements	143,00	123,93	
Dotations aux provisions	1200,00	1200,00	1200,00
Autres charges			0,13
-----	-----	-----	-----
Total	17262,86	12110,28	13770,62

Charges externes



Répartitions des charges externes en 2023

L'hébergement des relais reste le plus gros poste de dépenses (71%).

La réalisation de la vidéo explicative publiée en mai 2023 a été le second poste de dépense pour cet exercice.

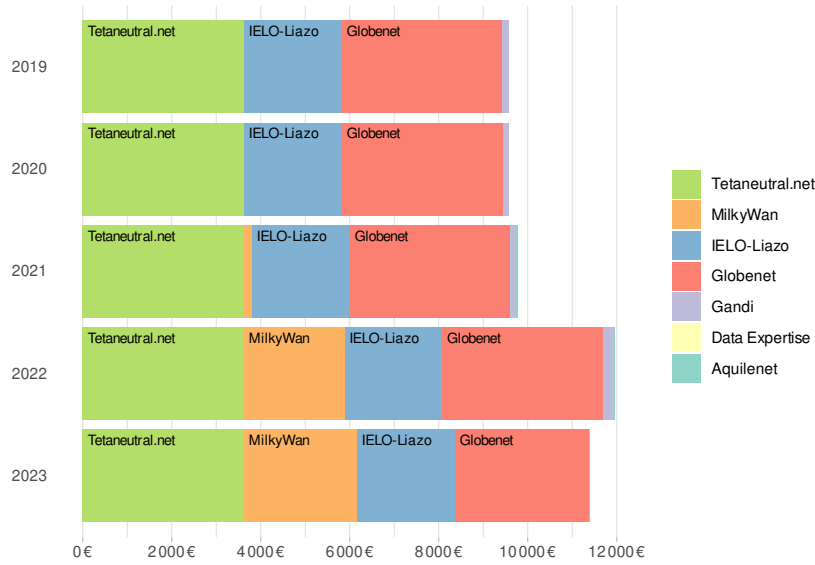
Les prestations administratives correspondent aux frais de domiciliation et de gestion du courrier postal par le prestataire Ubidoca.

Les autres frais comprennent : la location des noms de domaine, la ligne téléphonique et la ligne SMS, les cotisations aux associations dont Nos oignons est adhérente, et les frais bancaires des différents prestataires.

Dotations aux provisions

En 2023, 1 200 € ont été ajoutés aux provisions visant à financer d'éventuels contentieux.

Répartition des relais



Coût des différents relais entre 2019 et 2023

MilkyWan a dû répercuter l'inflation sur notre facture d'hébergement à partir du mois d'août (+14%).

Le coût du relai hébergé par Aquilenet est intégralement pris en charge par l'association bordelaise. Nos oignons en est juste adhérente. Le coût du relai hébergé par Data Expertise est intégralement pris en charge l'entreprise.

Les relais hébergés par MilkyWan, Ielo-Liazo, Tetaneutral.net et Gandi ont un bon rendement grâce aux tarifs préférentiels. Les frais nécessaires au fonctionnement du relai hébergé par Gandi ont été payé en 2022. De nouveaux frais sont à prévoir en 2024.

Le relai hébergé par Globenet est clairement le moins rentable. Cependant, l'association est en bonne santé financière et a pu baisser le prix du relai (-33%) à partir de juillet 2023.

Bilan pour l'exercice 2023

Actifs

Actifs	2023	2022	2021
Immobilisations corporelles	162,07	305,07	
Stocks de marchandises			
Avances et acomptes	124,98	1882,73	142,77
Créances	213,00	213,00	216,89
Banques et autres disponibilités	17851,09	17764,41	21611,83
Caisse			
-----	-----	-----	-----
Total	18351,14	20165,21	21971,49

L'*immobilisation* est ce qui reste après l'amortissement du *hardware* acheté pour le relais mwittig en 2022.

Avances et acomptes représente notre compte chez Ubidoca (domiciliation et courrier postal) qu'il est nécessaire de créditer en avance.

Les *créances* sont des dons collectés en espèces qui n'ont pas encore été reversés à l'association.

Passif

Passif	2023	2022	2021
Fond associatif	8349,77	8681,05	8010,03
Résultat de l'exercice	-3197,16	-331,28	671,02
Provisions risques et charges	12700,00	11500,00	12300,00
Emprunts (sans intérêts)	300,44	315,44	330,44
Dettes fournisseurs	198,09		660,00
-----	-----	-----	-----
Total	18351,14	20165,21	21971,49

Résultat en déficit

Les contributions financières n'ont pas compensé les charges externes en 2023. Avec 17 262,86 € de charges contre 14 065,70 € de produits, le manque à gagner s'élève à près de 3 200 €.

Cela est cependant à mettre en regard avec une dépense exceptionnelle de 3 900 € pour la réalisation d'une vidéo explicative. Pour l'instant, cet outil de communication ne semble pas avoir entraîné une augmentation des dons par rapport à l'année 2022.

Ce coût a en partie été compensé par le don exceptionnel (3 300 € de la Human Rights Foundation). Même en mettant ces deux événements de côté, le manque à gagner reste de 2 600 €.

Provisions

La provision pour faire face à d'éventuels frais juridiques s'élève fin 2023 à 12 700 €.

Il n'y a plus d'autres provisions disponibles.

Frais de fonctionnement à prévoir pour 2024

Poste	Coût mensualisé
Hébergement des relais	1000,00
Hébergement « bureautique »	10,00
Téléphonie	2,19
Gestion du courrier	20,00
Provision pour frais juridiques	100,00
Noms de domaine	2,59
Frais bancaires	5,00
Total	1139,78

Les frais de fonctionnement pour 2024 sont prévus pour être sensiblement les mêmes qu'en 2023. L'augmentation du prix de certains services sont compensés par la baisse du coût du relai hébergé par Globenet.

Conclusion

En 2023, l'association Nos oignons a pu poursuivre ses activités à la même hauteur que l'année précédente. Malgré une conjoncture économique défavorable, les contributions financières se sont maintenues au même niveau que 2022. Cela montre un fort attachement de ces soutiens aux missions de l'association.

Cependant, si on peut se réjouir que les rentrées n'aient pas baissé, elles n'ont pas augmenté non plus. Les dons réguliers ne couvrent qu'un peu plus d'un tiers du budget. L'exercice clôture donc avec déficit conséquent (2 600 € soit ≈ 220 € par mois) si on s'intéresse uniquement aux frais de fonctionnement récurrents.

La dépense exceptionnelle de réalisation de la vidéo explicative a été en bonne partie compensée par un don exceptionnel de la Human Rights Foundation.

Le budget prévisionnel pour 2024 est sensiblement le même qu'en 2023. Il sera donc nécessaire de collecter d'avantage de dons ou à défaut de fermer des relais avant de réduire les frais de fonctionnement pour qu'ils correspondent aux capacités financières réelles de l'association.